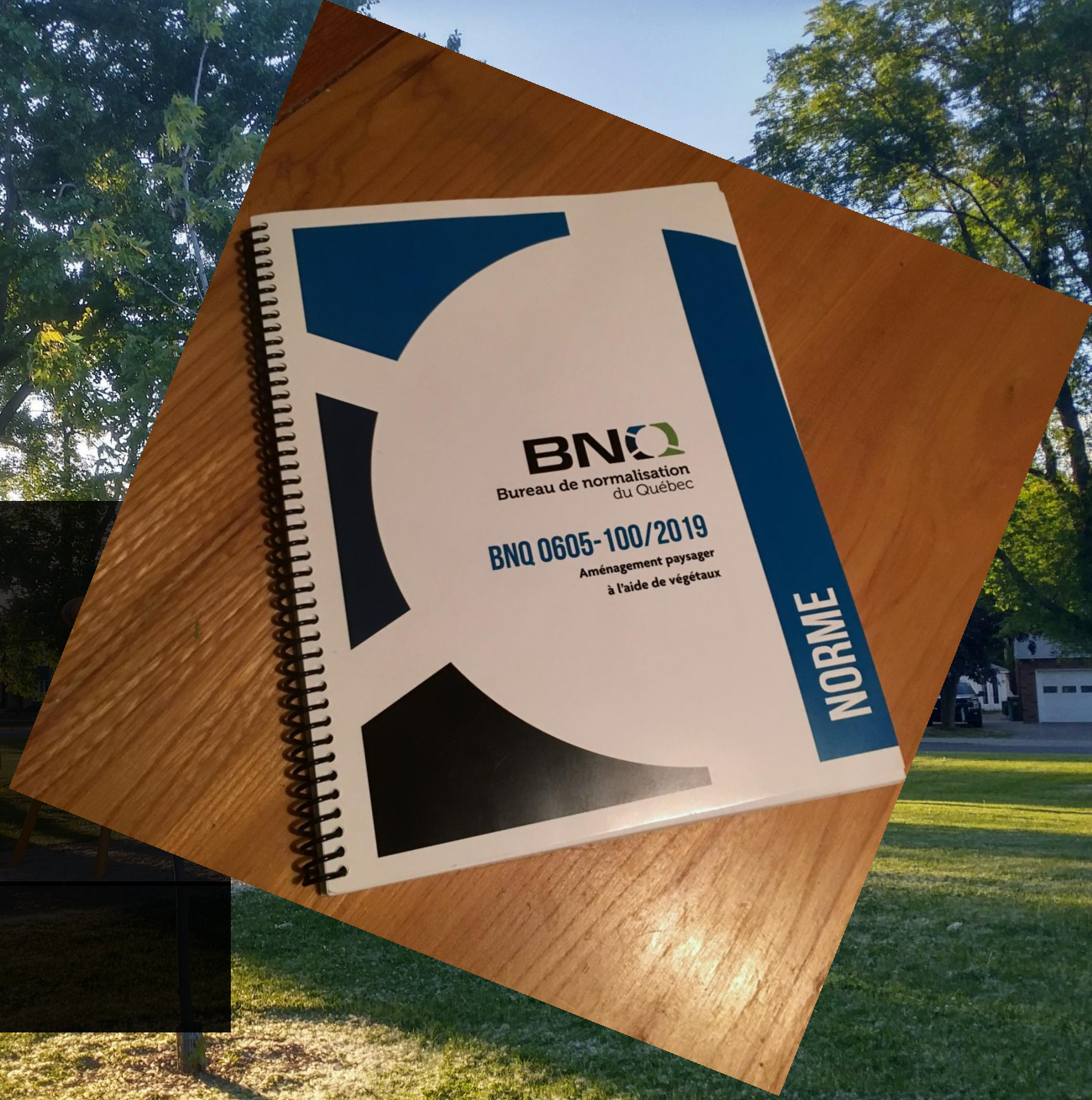

MISE À JOUR 2019 DES NORMES BNQ

Processus, résultats et applications

Meagan Hanna, le 21 novembre 2019

PLAN DE LA PRÉSENTATION

Mise à jour de la série 0605 des normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) en arboriculture, horticulture et aménagement paysager

- Pourquoi faire et tenir à jour une norme?
- Historique de la série 0605 en arboriculture et horticulture
- Processus de révision 101
- Survol des changements – normes 0605-100, 200 et 300
- De la norme à la pratique : utiliser les normes de façon efficace
- Ressources et outils
- Questions?

Pourquoi faire et tenir à jour une norme?

Promouvoir la fiabilité et la cohérence

Créer des documents de référence pour uniformiser et optimiser des pratiques

S'entendre sur un langage commun

Perfectionner et faciliter la communication entre des interlocuteurs

Améliorer la reconnaissance de l'industrie

Favoriser le professionnalisme des exécutants et sensibiliser des maîtres-œuvres

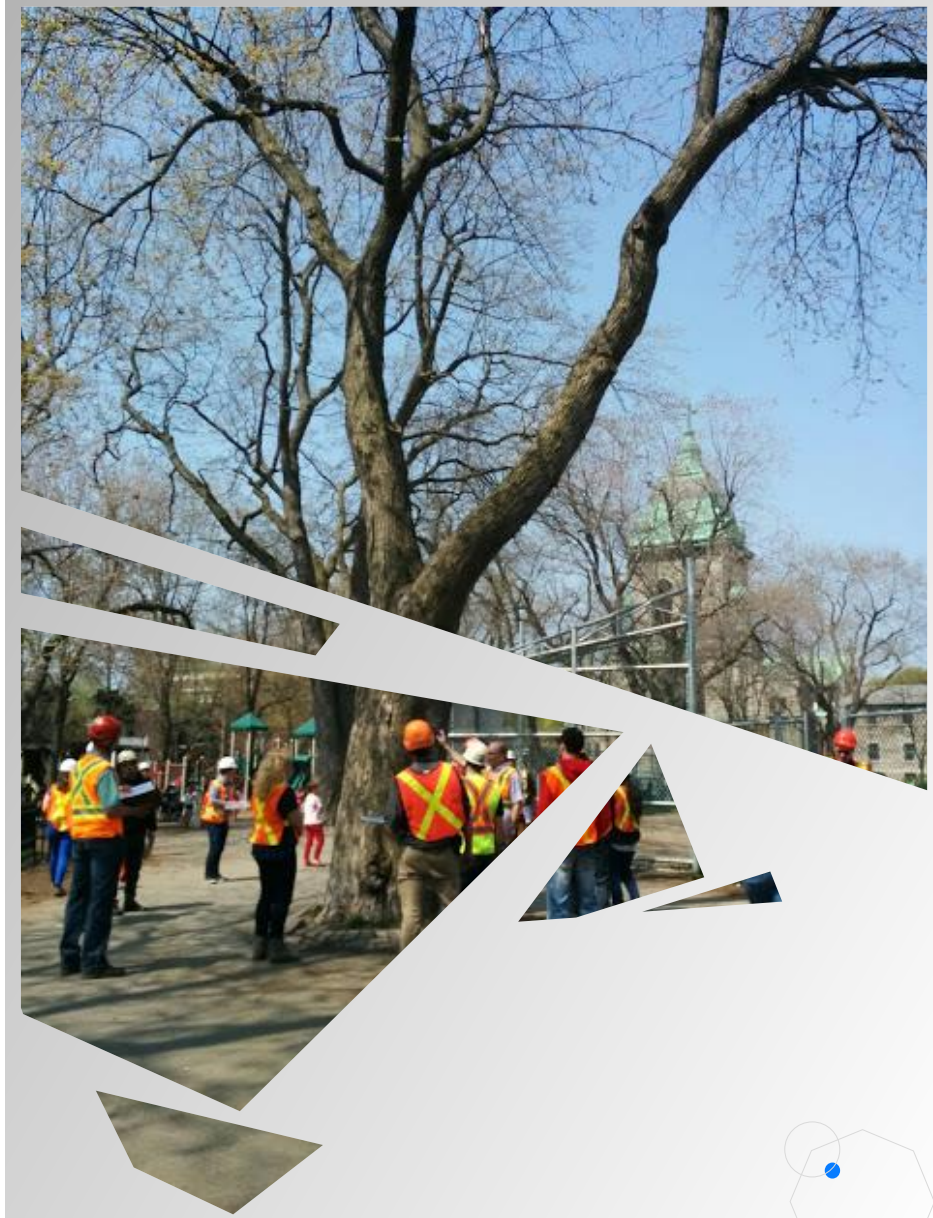

POUR ÉVITER DES CASSE-TÊTES ?

POUR PRÉVENIR DES PROBLÈMES?

Qu'est-ce qu'une norme?

- Norme, n.f. (syn : norme consensuelle, n.f.)

Document, établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leurs résultats, garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné. (Référence : ISO/CEI Guide 2) – NQ 9950-099

Une norme est un document de référence, représentatif du consensus parmi les acteurs d'une industrie donnée, qui définit des caractéristiques et des règles d'application volontaire dans un domaine d'activité précis. – Site du BNQ (bnq.qc.ca)

Une norme…

Ce que c'est

- Un document de référence
- Un complément pour aider à l'élaboration des spécifications
- Un ouvrage produit par un comité de normalisation composé des agissants du milieu (souvent des bénévoles)
- Le résultat d'un processus qui est également normalisé (BNQ 9950-099)
- Une norme BNQ est à priori d'application volontaire

Ce que ce n'est pas

- Un recueil compréhensif de bonnes pratiques
- Un substitut aux plans et devis ou spécifications techniques
- Un ouvrage produit exclusivement par le BNQ ou par toute l'industrie
- Une convention ou une obligation qui a force de loi (les gouvernements et organismes peuvent décider de les incorporer par contre)
- La science infuse ;)

Un dernier principe à retenir

CONSENSUS

Accord général caractérisé par l'absence d'opposition ferme à l'encontre de l'essentiel du sujet émanant d'une partie importante des intérêts en jeu et par un processus de recherche de prise en considération des vues de toutes les parties concernées et de rapprochement des positions divergentes éventuelles. (Référence : ISO/CEI Guide 2.)

À noter – Le consensus n'implique pas nécessairement l'unanimité.

Exemples d'autres normes en arboriculture à travers le monde

Nos normes québécoises en arboriculture, horticulture et aménagement paysager

- **Norme 0605-100 :** Aménagement paysager à l'aide de végétaux
- **Norme 0605-200 :** Entretien arboricole et horticole
- **Norme 0605-300 :** Produits de pépinières et de gazon
- ~~**Norme 0605-400 : Produits de serres**~~ (Statut : Annulée/archivée)
- **Norme 0605-500** : Aménagement paysager à l'aide de matériaux inertes

HISTORIQUE DE LA SÉRIE 0605

L'évolution des normes du BNQ en arboriculture, horticulture et aménagement paysager au Québec

0605-010 Aménagement paysager - Plantes de pépinières ornementales et fruitières - Vocabulaire

0605 Projet de mise à jour et réorganisation
Normes 0605-100 à 400 publiées

0605-500 publiée

0605-200 Entretien arboricole et horticole

Publication en hiver 2020

1984 1985 1987 2001 2008 2016 2017 à 2019 2019 2020

0605-020 Aménagement paysager - Entretien

0605-035 Aménagement paysager - Plantation

0605-040 Aménagement paysager –

Taille de jeunes arbres et des arbustes - Code de bonne pratique

Archivage des normes
0605-100/2001
0605-200/2001
0605-300/2001
0605-400/2001

Ne sont plus disponibles

Projet de mise à jour des normes
0605-100
0605-200
0605-300
0605-500

Publication
0605-100/2019
0605-300/2019
0605-500/2019

Processus de révision de la série 0605

- Ces normes sont élaborées conformément aux exigences du Conseil canadien des normes (CCN)
- Le CCN préconise un examen systématique de chaque norme à l'intérieur d'un délai maximal de 5 ans pour les normes nationales du Canada (NCC)
- Pour la série 0605, le BNQ a statué sur un délai maximal de 9-10 ans
- L'examen systématique permet de déterminer si une norme existante doit être modifiée, révisée, reconduite ou archivée
- Série 0605 de 2001 jugée comme désuète par le BNQ
- En 2016, la décision a été prise pour archiver les normes 100 à 400
- Depuis le 29 mars 2016, ces normes ont été retirées du marché
- Projet d'envergure pour revoir le tout – manque de financement et mobilisation à l'époque

Processus de révision de la série 0605

- L'archivage des normes de la série 0605 a fait mobiliser la FIHOQ (Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec) et ses 10 associations affiliées
- Démarches commencées par la Fédération en octobre 2016
- Financement obtenu en 2017
- Subvention importante du MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec) – Programme du développement sectoriel, Cultivons l'avenir 2
- Soutien fourni par la FIHOQ – Lynda Beausoleil, chargée de projet BNQ
- Soutien financier fourni également par la FIHOQ et les associations suivantes :
    - Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ)
    - Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ)
    - Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ)
    - Société internationale d'arboriculture Québec (SIAQ)

Processus de révision de la série 0605

- Projet de révision amorcé en 2017 en commençant avec la révision complète des normes 0605-100 et 0605-500
- Révision des normes 0605-300 et 0605-200 débutée en hiver 2018
- Échéancier très serré
- Plus que 3 000 heures investies dans le projet (travaux des comités de normalisation et apport de coordination par la FIHOQ et l'IQDHO)
- Consultation publique de 60 jours pour chaque norme
- **Norme 0605-100 :** Aménagement paysager à l'aide de végétaux publié **le 13 septembre 2019**
- **Norme 0605-200 :** Entretien arboricole et horticole **publication en hiver 2020**
- **Norme 0605-300 :** Produits de pépinières et de gazon publié **le 15 octobre 2019**
- ~~**Norme 0605-400 :** Produits de serres~~ (Statut : Annulée/archivée)
- **Norme 0605-500** : Aménagement paysager à l'aide de matériaux inertes aussi **le 13 sept 2019**

Étapes de révision de la série 0605

Processus conforme à la norme BNQ 9950-099/2017 (page 7)

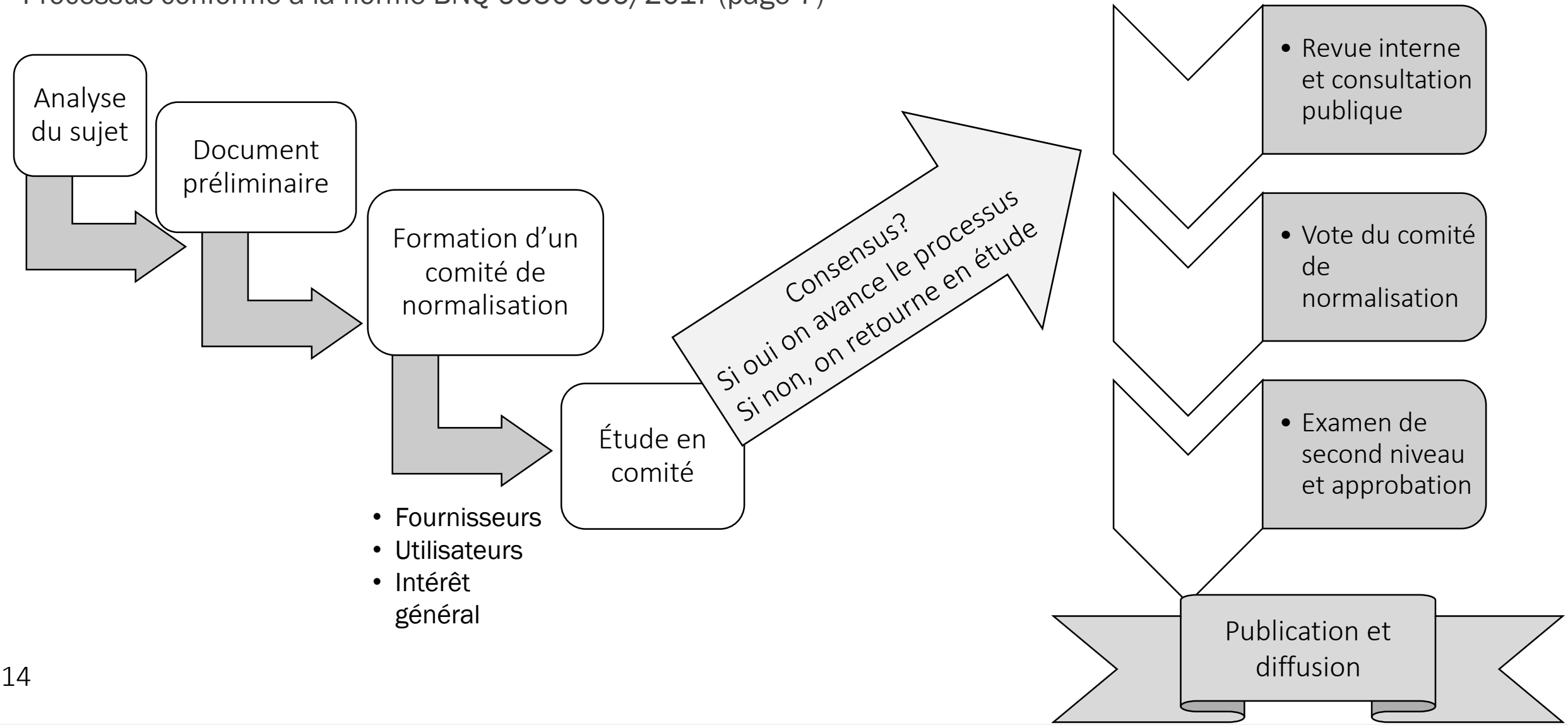

Survol des changements généraux 0605

Quelques changements techniques pour faciliter la lecture et l'utilisation des normes de la série 0605

- Orthographe modernisée, arrimage avec l'OQLF
- Liens intégrés dans le document numérique pour une consultation rapide des sections, tableaux, figures et annexes
- Consolidation de la table des matières au début de la norme
- Mise à jour complète des « Définitions » - arrimage des termes techniques avec les conventions linguistiques et les développements en industrie (exemple : règle générale : 1 phrase max par définition)
- Mise à jour exhaustive des tableaux, figures et références, surtout pour améliorer la clarté
- Meilleure organisation entre les généralités et spécifications techniques
- Meilleure cohérence entre chacune des normes de la série 0605

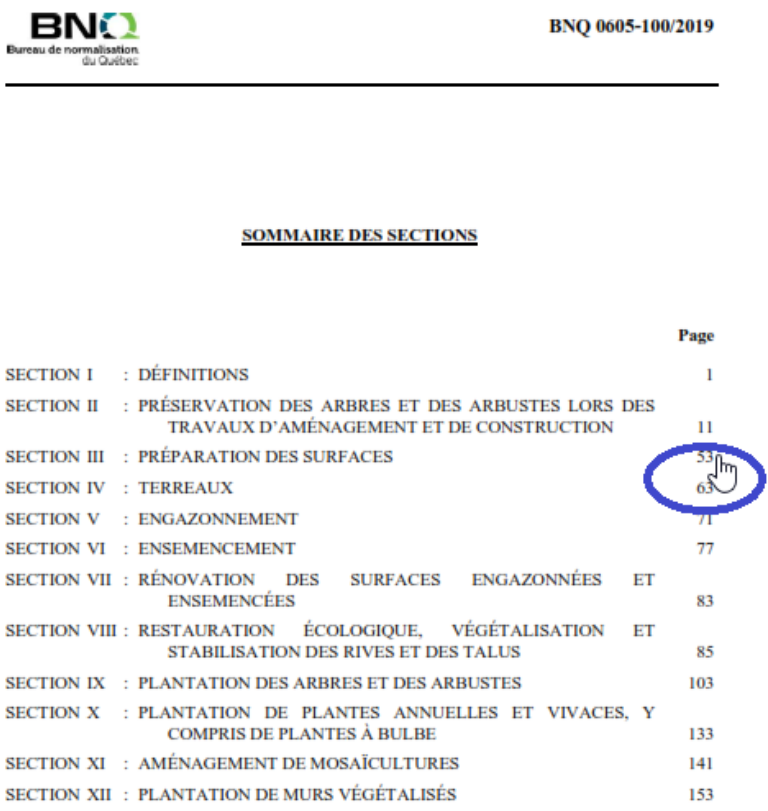

BNQ Bureau de normalisation du Québec

BNQ 0605-100/2019

SOMMAIRE DES SECTIONS

		Page
SECTION I	: DÉFINITIONS	1
SECTION II	: PRÉSERVATION DES ARBRES ET DES ARBUSTES LORS DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	11
SECTION III	: PRÉPARATION DES SURFACES	53
SECTION IV	: TERREAUX	63
SECTION V	: ENGAZONNEMENT	71
SECTION VI	: ENSEMENCEMENT	77
SECTION VII	: RÉNOVATION DES SURFACES ENGAZONNÉES ET ENSEMENCÉES	83
SECTION VIII	: RESTAURATION ÉCOLOGIQUE, VÉGÉTALISATION ET STABILISATION DES RIVES ET DES TALUS	85
SECTION IX	: PLANTATION DES ARBRES ET DES ARBUSTES	103
SECTION X	: PLANTATION DE PLANTES ANNUELLES ET VIVACES, Y COMPRIS DE PLANTES À BULBE	133
SECTION XI	: AMÉNAGEMENT DE MOSAÏCULTURES	141
SECTION XII	: PLANTATION DE MURS VÉGÉTALISÉS	153

Survol des changements généraux 0605

Clarification du langage au niveau de l'interprétation des exigences pour se conformer aux normes

EXIGENCE VS. SUGGESTION

INTERPRÉTATION

Les formes verbales conjuguées **doit** et **doivent** sont utilisées pour exprimer une exigence (caractère obligatoire) qui doit être respectée pour se conformer au présent document.

Les expressions équivalentes **il convient** et **il est recommandé** sont utilisées pour exprimer une suggestion ou un conseil utiles mais non obligatoires ou la possibilité jugée la plus appropriée pour se conformer au présent document.

Source : Avis en préambule de chaque norme de la série 605, BNQ

Survol des changements – Norme 0605-100

Comité de normalisation 0605-100/2019

Fournisseurs
Émilie Chagnon – Matériaux paysagers Savaria
Christian Desmarais – Paysage Sud-Ouest
Marc Laganière – Québec Multiplants
David Rodier – Représentant de l'APPQ

Intérêt général
Danielle Dagenais – Université de Montréal
Luc Grégoire – FIHOQ
Meagan Hanna – SIAQ
Guy Laliberté – Institut de technologie agroalimentaire ITA, PCHO
Micheline Lévesque – Solutions alternatives environnement

Utilisateurs
Guy Bédard – Ministère des Transports du Québec
Jean-François Doyon – Représentant de l'AAPQ
Frédérik Gendron – Ville de Montréal
Danielle St-Jean – Ville de Granby

Normalisatrices : Marie-Claude Gingras, remplacée par Danielle Allard, BNQ

Survol des changements – Norme 0605-100

Beaucoup de mises à jour dans le contenu de la norme 0605-100

- Nouvelle section sur la *Plantation de murs végétalisés* (Section XII)

- L'ancienne *Partie VII : Naturalisation et stabilisation des berges et des talus* complètement retravaillée. Maintenant la *Section VIII : Restauration écologique, végétalisation et stabilisation des rives et des talus*

- La protection des arbres lors des travaux est maintenant abordée au début de la norme, avant la préparation des surfaces. *Section II : Préservation des arbres et des arbustes lors des travaux d'aménagement et de construction*

- Simplification des calculs pour déterminer la zone de protection optimale (ZPO) d'un arbre avec tableau de calcul (II-1). Inspiré par British Standard 5837-2012.

BNQ Bureau de normalisation du Québec

BNQ 0605-100-II/2019
PRÉSERVATION DES ARBRES ET DES ARBUSTES
LORS DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

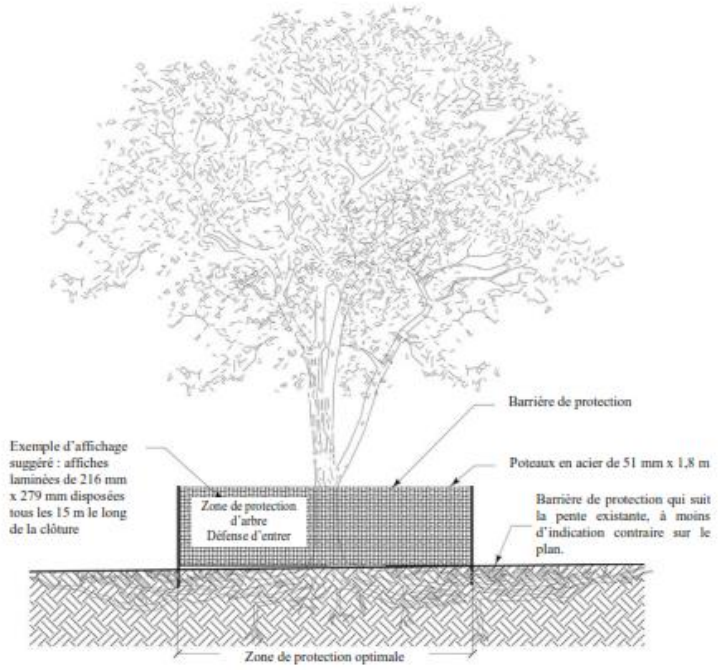

FIGURE II-4 — EXEMPLE DE DÉLIMITATION D'UNE ZPO À L'AIDE D'UNE BARRIÈRE DE PROTECTION
(article II-5.4.1)

Survol des changements – Norme 0605-100

- Mise à jour du contenu dans le *Tableau décrivant les intolérances relatives des arbres et des arbustes aux travaux d'aménagement et de construction* (Annexe II-A). Ajout de nouvelles références.

- La norme aborde différentes technologies disponibles pour atténuer l'impact des travaux sur la végétation existante (exemple : Excavation pneumatique)

- Clarifications des attentes au niveau de la gestion des eaux de surface (ex. : drainage)

- Mise à jour des critères et tableaux pour décrire des caractéristiques optimales des terreaux

- Plus de précisions et des figures pour la *Section IX Plantation des arbres et des arbustes* – ajouts de différentes situations.

- Clarifications entre les exigences pour la plantation de mosaïcultures bidimensionnelles (2D) et tridimensionnelles (3D), Section XI.

Survol des changements – Norme 0605-200

Comité de normalisation 0605-200/2019

Fournisseurs
Josée Bouchard – Les paysages durables
Christian Desmarais – Paysage Sud-Ouest
Mélanie Langlais – ASHOQ
Isabelle Légaré – Arbo-Design
Sara-Maud Rousseau – Jardin Dion

Intérêt général
Gilles Couillard-Després – École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH)
Guillaume Grégoire – FIHOQ
Meagan Hanna – SIAQ
Guy Laliberté – Institut de technologie agroalimentaire ITA, PCHO
Jeanne Millet – Experte indépendante

Utilisateurs
Christian Buteau – Hydro-Québec-Distribution
Steeve Cousineau-Gavin– Représentant de l'APPQ
Jean-François Lavoie– Ville de Québec
Karine Morel– Ministère des Transports du Québec (MTQ)
Manon Tougas – Ville de Mascouche

Normalisateur : Jonathan Lafontaine, BNQ

© BNQ, 2019

Projet de norme final P 0605-200-5

Entretien arboricole et horticole

Avis concernant les droits d'auteur

Ce document du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est un projet de norme final qui est protégé par les lois canadiennes et les traités internationaux sur les droits d'auteur. Sauf si les lois en matière de droits d'auteur l'autorisent, aucune partie de ce projet de norme final ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou autres, sans autorisation écrite préalable. Les contrevenants pourront être poursuivis.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être adressées au BNQ.

Avertissement

Tant que ce projet de norme final ne sera pas formellement approuvé pour publication au terme du processus de normalisation, il ne peut être considéré comme norme officielle du BNQ.

Avis concernant les droits de propriété intellectuelle (brevet, droits d'auteur, marque de commerce et autres)

Les destinataires du présent document doivent faire part au BNQ de leur connaissance de l'existence de toute demande en instance de droits de propriété intellectuelle et de l'existence de droits de propriété intellectuelle concernant le présent document. Les destinataires du présent document sont priés de fournir, s'il y a lieu, la documentation pertinente à cet effet.

PROJET EN COURS
Projet

Survol des changements – Norme 0605-200

Beaucoup de mises à jour à venir pour le contenu de la norme 0605-200

- Nouvelle section sur *l'Entretien des murs végétalisés*
- Révision des pratiques préconisées dans la taille de jeunes arbres et l'élagage des arbres en différents stades de développement
- Refonte de la *Partie IV : Haubanage et traitement des plaies* pour refléter les développements de l'industrie dans différents systèmes de support des arbres (*cabling and bracing*)
- Orientations plus claires au sujet de la gestion des blessures et des cavités des arbres
- Ajout des éléments sur la gestion des risques liés aux arbres en milieu urbain
- Précisions quant à la gestion intégrée des pelouses

Survol des changements – Norme 0605-300

Comité de normalisation 0605-300/2019

Fournisseurs
Nicolas Baril – Pépinière Auclair et frères
Marie-Claude Darveau – Groupe Richer
Gilles Éthier – Association des producteurs de gazon du Québec (APGQ)
André Gosselin – Aiglon Indigo
Audrey Rondeau – Pépinière Vert Forêt

Intérêt général
Guy Boulet – FIHOQ
Gilles Couillard-Després – École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH)
Guillaume Grégoire – Université Laval
Meagan Hanna – SIAQ
Marc Légaré – Institut québécois de développement de l'horticulture ornementale

Utilisateurs
Martin Gaudet – Ville de Montréal
Geneviève Labrie – Ministère des Transports du Québec
Yvon Racine– Association des surintendants de golf du Québec
Julie Tellier – Association des responsables d'espaces verts du Québec (AREVQ)

Normalisateur : Jonathan Lafontaine, BNQ

Survol des changements – Norme 0605-300

Une norme plus épurée et harmonisée

- Arrimage avec la norme *ANSI Z60.1 American Standard for Nursery* Stock pour bien refléter les pratiques des producteurs nord-américains
- Réduction importante des redondances dans différents textes, réduction de 70 pages pour du contenu plus précis et accessible
- Les parties *VIII : Arbustes acidophiles – spécifications* et *IX : Bulbes à fleurs et cormus – spécifications* ont été retirées
- Tableaux de spécifications et classification simplifiés
- Ajout des normes pour les thuyas (*Thuja occidentalis*) cultivés en champ (pour haies de cèdres).
- Mise à jour des références informatives

De la norme à la pratique : utiliser les normes de façon efficace

- Lire et s'approprier la norme
- Poser des questions et observer ce qui se fait dans l'industrie
- Porter attention aux nuances entre l'obligation (on doit) et les suggestions (on devrait)
- Porter attention à la façon de citer la norme
    - 0605-100/2001 vs 0605-100
- Les normes ne remplacent pas les plans et devis
- Les bonnes pratiques peuvent aller au-delà des normes
- En cas de doute, faites appel à des spécialistes lorsque vous avez des travaux à exécuter

Ressources et outils

- Pour obtenir une copie des normes 0605 : https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/horticulture.html
  - 25$ pour version papier ou PDF / 75$ pour licence PDF réseau
- Pour obtenir de l'information sur la normalisation : https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation.html
- Centre de documentation de la SIAQ : https://www.siaq.org/l-arboriculture/centre-de-documentation/
- Pour procurer différentes normes et guides de meilleures pratiques de gestion (ANSI) : https://wwv.isa-arbor.com/store/category/117

Merci

Meagan Hanna

Meagan.hanna@mail.mcgill.ca

www.siaq.org